



COMPTE RENDU DU COMITÉ
DIRECTEUR
LUNDI 15 JUIN 2015
SIÈGE DE LA LIGUE

PERSONNES PRÉSENTES

Président : Alain BUTTÉ

Membres du Comité Directeur : Daniel AUBRY, Chantal BABILLOT, Ghislaine BARBOSA, Liliane BILLON, Jérémy BONTEMPS, Gilles COMBEMOREL, Gilbert DUVAL, Marylène DUVAL, Bruno FOUGERON, Dominique FOURNET, Marie-France GOUSSARD, Michelle HERBAULT, Gilles JACQUEMARD, Bernadette LANNOY, Stéphanie MALLET, Jean-Pierre MARÉCHAL, Laurent MORISSET, Christian NOIR, Michèle PAUL, Dominique PLÉE, Pascal PRÉAULT, Bernard VILLEDIEU.

Présidents des Comités Départementaux : André BENHENNA(45).

CTS : Philippe LEYNIER, Nicolas QUEVAL.

PERSONNES EXCUSÉES

Joël BAILLIÉ, Marie-Christine BAILLIÉ, Philippe CHAPUT, Jean-Pierre IMBAULT, Anne-Marie MERCIER, Jean-Marc BRÉJAUD(36), Bernard GERMOND(28), François SCHELLENBERG(37), Jean-Pierre CALENGE.

PERSONNES ABSENTES

Patricia ATTARD-FLEURY, Véronique GAULTIER,

La réunion débute à 19h15

APPROBATION DU PV DU DERNIER COMITÉ DIRECTEUR

Le PV de la réunion du Comité Directeur du 16 mars 2015 est approuvé à l'unanimité.

INFORMATIONS DIVERSES

- Fabrice HONSAÏ a été reçu à l'examen de DESJEPS option sprint-haies.
- Pour le conventionnement avec la Fédération, une dernière réunion a eu lieu avec des représentants de la Région et Elsa PILLETTE de la Fédération, le 28 mai. La convention devrait être signée durant la dernière semaine de septembre, à l'Hôtel de Région, en même temps que les Cap'Asso accordés pour les nouveaux emplois. Y seront invités les Présidents de Comités.
- Pas d'infos sur le CNDS, la commission d'arbitrage n'ayant pas encore eu lieu.
- Le nouveau projet interclubs 2016 sera présenté au Comité Directeur de la Fédération du 27 juin. Il concernera les clubs matchant en Elite et N1. L'objectif premier étant de faire baisser les coûts pour les clubs en diminuant les déplacements. Les deux tours seront conservés. Il y aura 8 rencontres de 8 clubs soit 64 clubs. Ils seront répartis de la façon suivante :
 - 1 poule Elite 1

- 1 poule Elite 2
- 2 poules de N1A
- 4 poules de N1B

Les implantations seront connues en octobre.

Ces interclubs se dérouleront toujours sur 2 tours.

Les qualifications pour l'année N+1 seront déterminées à l'issue du 2^{ème} tour de l'année N.

Pour le 1^{er} tour, comme dans la formule actuelle, il y aura une répartition géographique interne dans chaque Ligue. Les classements des deux tours seront effectués à la table et non plus à la place. Le nombre de points obtenus au premier tour apportera soit un bonus soit un malus pour le 2^{ème} tour.

Les clubs devront fournir 2 officiels fédéraux, 4 officiels régionaux et 1 juge de moins de 30 ans.

Les rencontres devront avoir lieu sur des stades à 8 couloirs avec l'aire de marteau sur un terrain annexe.

POINT FINANCIER

- Pascal PRÉAULT fait un point sur la trésorerie qui est en bonne santé. Nous avons 40 000 € sur le livret partenaire, 77 083 € sur le livret A, 19 646 € sur le compte courant et 287 757 € en bons de caisse. On suit à peu près le budget prévisionnel.

La ligne « remboursement des officiels » sera sûrement en dépassement, compte tenu du nombre des organisations nationales dans notre Ligue. Celui-ci a été fait directement aux officiels pour la saison hivernale. A l'avenir il n'y aura pas de remboursement si un RIB n'est pas fourni à la Ligue.

- Le colloque sur les trésoriers sera organisé le 20 juin à la Ligue, de 9h30 à 16h30.

Y seront abordés les points suivants :

- Les obligations comptables des clubs
- La présentation des comptes en Assemblée Générale
- Le budget prévisionnel
- Le mécénat
- L'optimisation des demandes de subventions.
- Les principales obligations en tant qu'employeur.

Les intervenants seront :

- Sylvie PORTE responsable du Crédit Mutuel
- Christian ROGGEMANS trésorier de la Fédération
- Adrien DODU expert-comptable

Ce colloque permettra la prorogation des dirigeants.

- Prix des licences :

Pour la saison 2015, la part fédérale était de 25 €, la part variable de 1,25 €, celle de la Ligue, pour les licences encadrement, compétition et découverte, de 25,50 € et de 4 € pour les autres.

Pour la saison 2016, la part fédérale passe à 25,50 €, la part variable à 1,28€, la part Ligue pour les licences « loisir » reste à 4 €, pour les autres licences le Comité Directeur décide, à l'unanimité, de la passer à 26 €.

Pour la cotisation club, la part fédérale sera à 127,50 €, le Comité Directeur décide, à l'unanimité, de laisser la part Ligue à 120 €.

POINT SUR LE MEETING MICHEL MUSSON

Daniel AUBRY présente le planning de la journée.

Le matin en liaison avec l'USEP, se dérouleront sur le stade, de 9h15 à 11h45, les « jeux 41 ». Un diplôme et une entrée seront distribués à chaque enfant participant.

Le meeting débutera à 18h 15. En préambule, il y aura des relais 4x60m BE et MI.

A 18h45, se courront les relais 800, 200, 200, 800 BEM, BEF, MIM, MIF. Les vainqueurs seront récompensés par des places au Décanation à Charléty.

Le meeting comportera 4 épreuves de niveau national : longueur et javelot masculins, 100m Haies et perche féminins, sur lesquelles seront invités les deux meilleurs athlètes de la Ligue. Il y aura également des épreuves d'encadrement : 3000m steeple féminin et poids masculin, des épreuves régionales dont un 5000m Marche féminin.

En parallèle, nous aurons aussi des épreuves paralympiques, 100m et longueur féminins.

Une conférence de presse est prévue le vendredi 26 juin.

Le meeting est placé sur la liste des meetings nationaux.

On salue le travail de communication effectué par Caroline MILLET, stagiaire à la Ligue.

TROPHÉES DE L'ATHLÉTISME 2015

La prochaine édition aura lieu à Château-Renault le 20 novembre. Le parrain pourrait être Pascal MARTINOT-LAGARDE ou Pierre-Ambroise BOSSE. L'animation devrait-être sur le thème du cirque. Jean-Michel CARTEL qui pratique le Close-Up animera l'apéritif. Philippe CHAPUT est encore à la recherche d'un traiteur.

Les catégories seront mêmes que l'année dernière. La 1^{ère} réunion permettant de déterminer les nominés se fera le 25 septembre. La liste sera finalisée lors de la 2^{ème} réunion le 26 octobre.

Il est proposé d'inviter nos athlètes internationaux de la saison, ainsi que les anciens CTS.

La remise des médailles fédérales se fera lors de cette cérémonie, comme pour les deux dernières éditions.

PERCHE ÉLITE TOUR

L'ECO-CJF ayant des difficultés pour l'organisation, la nouvelle présidente, Marylène DUVAL, demande que la Ligue en soit le maître d'œuvre, le club en assurant la gestion technique.

Cette année, la Ligue s'impliquera auprès du club si Damien GOUVEIA en est le responsable technique.

Il faudra revoir de plus près le contrat avec Absolem pour la partie communication.

Le budget reste identique à celui de l'an dernier, soit environ 44 000 €. La ville et le Conseil Régional soutiennent le projet.

La date est fixée au 16 janvier 2016.

FUTURS EMPLOIS

Concernant l'embauche des deux agents de développement territoriaux, les fiches de poste ont été rédigées. Suite à l'annonce passée sur les sites, nous avons reçu, à ce jour, sept candidatures.

Un questionnaire a été envoyé aux différents Comités afin d'établir précisément leurs besoins. Chacun d'eux a fait parvenir sa réponse à la Ligue.

L'embauche se fera fin août avec participation au stage Athlé-Vacances.

Avec ces nouveaux emplois, les missions de Fabrice HONSAÏ seront redéfinies.

Le financement de ces deux nouveaux postes sera assuré principalement par une subvention CNDS pour les deux emplois et par deux contrats Cap'Asso de la Région.

Laurent MORISSET propose que ces deux agents aient un véhicule de fonction. Ce sera envisagé un peu plus tard.

INFOS CTS

Actualités à venir :

- Match interligues CA /JU : cette mission est sous la responsabilité de Fabrice HONSAÏ. L'équipe paraît performante, mais l'opposition progresse aussi. Les trois regroupements destinés à la constitution de l'équipe ont bien fonctionné.

Le match ayant lieu 15 jours avant les Championnats de France, les performances réalisées pourront être qualificatives.

Un rassemblement des jeunes retenus pour l'équipe se fera le 4 juillet au matin, avec une remise officielle du maillot et une information sur le rôle de l'entraîneur personnel faite par Philippe LEYNIER.

Il y a quelques difficultés pour constituer l'équipe Junior, le meeting de sélection pour l'Équipe de France participant aux Championnats d'Europe ayant lieu le même jour (une dizaine d'athlètes de la Ligue sont concernés).

- Structures permanentes d'entraînement :

Pour les lycéens, 27 dossiers ont été déposés, 22 ont été retenus, mais il y a eu 4 défections. Les candidatures des étudiants se feront en septembre.

Les effectifs sont les suivants :

- au Pôle : 8 athlètes,
- au Centre Régional (SSU+ Section Scolaire Lycée) : 30 à 35 athlètes

Une subvention de 7000 € est allouée par la Région pour le Centre Régional, avec également un soutien de la DRJSCS.

- Problème de stade couvert :

Il y a nécessité d'étudier rapidement la question du devenir du Parc des Expositions d'Orléans en liaison avec l'agrandissement du Zenith. Actuellement, trois solutions semblent se profiler :

1. Le faire disparaître
2. Le conserver en l'état
3. Garder une ligne droite + une aire de lancer + des aires de sauts.

Alain BUTTÉ a demandé à ce qu'une réunion puisse avoir lieu avec les représentants de la ville. Philippe PEZET, chargé du projet, a répondu le 5 juin,

mais aucune date n'a été fixée. Il pense faire intervenir Bernard AMSALEM, pour montrer l'intérêt de la Fédération pour ce projet.

- Un rassemblement des coureurs Hors Stade aura lieu le vendredi 27 juin, au Donjon à Olivet, pour la préparation du match interligues qui se déroulera le 26 septembre en Avignon.
- Nicolas QUEVAL devrait abandonner prochainement son poste de CTS auprès de la Ligue, ayant sollicité un poste d'enseignant à l'UFR STAPS.

MISE A JOUR DE LA COMPOSITION DES COMMISSIONS

Au sein de la CRM :

- pour l'Indre et Loire, Patrick LAILLER est remplacé par Michel LHÉRITIER,
- pour le Cher, Christine GALLON est remplacée par Jean-Marie POITRENEAUX.

Au sein de la commission féminine : entrée d'Agnès BASSAND de GIEN.

Au sein de la CNPE :

- pour l'Eure et Loir, entrée de Mathieu HISLEUR,
- pour l'Indre et Loire, Alexia CORNU est remplacée par Marion PELLÉ,
- pour le Loir et Cher, Christine MAINGUENÉ est remplacée par Dominique FOURNET,
- pour le Loiret, Damien GOUVEIA est remplacé par Thomas BIEL.

Au sein de la CRJ :

- pour l'Indre et Loire, Guy BESSAY est remplacé par Bernard VILLEDIEU,
- pour le Loiret, Patricia ATTARD-FLEURY est remplacée par Maxence RIOLLET.

QUESTIONS DIVERSES

- La validité des licences prendra fin au 31 août 2015. Il y aura possibilité de faire des prises de licences anticipées avant le 1^{er} septembre.
- Validation de l'examen de dirigeant 1^{er} degré :

Laurent MORISSET propose que les neuf candidats ayant réussi cet examen soient nommés. Il s'agit de Jean-Claude BOUQUIN (LB Châteauroux), Jean-Claude GANDON (AJBO), Roselyne CRIBIER (CAM), Gérard GAUVIN (GAM), Noël RAVAT (LB Châteauroux), Alain RICHARD (ASPTT Tours), Clément PLÉ (LB Châteauroux), Dominique JEANNOT (ASPTT Tours), Agnès BASSAND (GAM).

Leur nomination est entérinée par le Comité Directeur.

- Alain BUTTÉ félicite l'Indre AC pour la bonne organisation des Championnats Interrégionaux Minimes à Issoudun.

La séance est levée à 21h50.

Le Président

Alain BUTTÉ

La Secrétaire Générale

Liliane BILLON